



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/12/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232306982

Code client : C0027646

Le Groupe Nicollin et l'ensemble de ses équipes vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année, et vous communiquent à cette occasion les tarifs pour l'année 2024.

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

VAL DE REGNY
CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS
FRANCE

N° TVA :

Page 1 sur 8

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier VAL DE REGNY 52 TRAVERSE REGNY 13009 MARSEILLE (9ème Arrondissement) Période de Facturation du 01/12/2023 au 31/12/2023 Location Bac roulant 770I / COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	9,67	20,00	48,37	9,67	48,37	0,0000
Bon N°: 230112236752 du 23/12/2023 Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	2,000	24,00	20,00	48,00	24,00	48,00	0,0000
Bon N°: 230112230391 du 01/12/2023 Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112230469 du 02/12/2023 Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112230725 du 04/12/2023 Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/12/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232306982

Code client : C0027646

Le Groupe Nicollin et l'ensemble de ses équipes vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année, et vous communiquent à cette occasion les tarifs pour l'année 2024.

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 - NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

VAL DE REGNY
CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS
FRANCE

N° TVA :

Page 2 sur 8

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 230112231060 du 05/12/2023							
Rotation Bac roulant 770l	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112231546 du 07/12/2023							
Rotation Bac roulant 770l	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112231987 du 08/12/2023							
Rotation Bac roulant 770l	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112232100 du 09/12/2023							
Rotation Bac roulant 770l	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112232386 du 11/12/2023							
Rotation Bac roulant 770l	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112232722 du 12/12/2023							
Rotation Bac roulant 770l	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/12/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232306982

Code client : C0027646

Le Groupe Nicollin et l'ensemble de ses équipes vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année, et vous communiquent à cette occasion les tarifs pour l'année 2024.

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 - NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

VAL DE REGNY
CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS
FRANCE

N° TVA :

Page 3 sur 8

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 230112233483 du 14/12/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112234003 du 15/12/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112234252 du 16/12/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112234927 du 19/12/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112235517 du 20/12/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112235742 du 21/12/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD
SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/12/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232306982

Code client : C0027646

Le Groupe Nicollin et l'ensemble de ses équipes vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année, et vous communiquent à cette occasion les tarifs pour l'année 2024.

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

VAL DE REGNY
CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS
FRANCE

N° TVA :

Page 4 sur 8

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112238755 du 29/12/2023							
Rotation Bac roulant 770l	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112239032 du 30/12/2023							
Rotation Bac roulant 770l	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	5,000	24,00	20,00	120,00	24,00	120,00	0,0000
Bon N°: 230112236464 du 22/12/2023							
Rotation Bac roulant 770l	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	6,000	24,00	20,00	144,00	24,00	144,00	0,0000
Bon N°: 230112234562 du 18/12/2023							
Rotation Bac roulant 770l	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	7,000	24,00	20,00	168,00	24,00	168,00	0,0000
Bon N°: 230112237431 du 25/12/2023							
Rotation Bac roulant 770l	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	7,000	24,00	20,00	168,00	24,00	168,00	0,0000
Bon N°: 230112237447 du 26/12/2023							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD**
SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX**

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/12/2023

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 232306982

Code client : C0027646

Le Groupe Nicollin et l'ensemble de ses équipes vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année, et vous communiquent à cette occasion les tarifs pour l'année 2024.

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

VAL DE REGNY
CHEZ TAKE A WASTE
24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS
FRANCE

N° TVA :

Page 5 sur 8

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	7,000	24,00	20,00	168,00	24,00	168,00	0,0000
Bon N°: 230112238188 du 28/12/2023							
Rotation Bac roulant 770I	5,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9862
COLLECTE BACS BOM - Unité	7,000	24,00	20,00	168,00	24,00	168,00	0,0000
Règlement par Chèque au 31/01/2024							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	2 952,37 €
TVA 20,00	590,47 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	3 542,84 €

TVA sur Encaissement

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD**
SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX**

Centre d'Exploitation : **Adresse Client :**

NICOLLIN SAS
2301 BERRE L'ETANG
1974 Bd Henri Wallon

TAKEAWASTE
24 RUE DE CLICHY

13130 BERRE L'ETANG
SIRET: 77564414900442
Tél. : 04 90 50 74 99 / Fax : 04 90 45 67 81

75009 PARIS CEDEX

Date 31/12/2023
Centre 2301
Facture N° 232306982
Client N° C0027646

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



NICOLLIN SAS

Berre l'étang, le 1^{er} Janvier 2024

Objet : Révision tarifaire 2024

Chers Clients, Chers Partenaires,

Le Groupe Nicollin vous accompagne au quotidien dans la gestion, le traitement et la valorisation de vos déchets d'Activités Economiques (DAE) et nous vous remercions pour la confiance et la fidélité que vous nous accordez.

Le contexte inflationniste perdure et les contraintes réglementaires toujours plus restrictives, impactent fortement nos activités du secteur du recyclage et nous obligent à revaloriser notre tarification au **1^{er} janvier 2024** comme suit :

Prestation	Révision tarifaire
Location de matériel	+5 %
Transport	+ 5% plus l'indexation Gazole selon indice mensuelle CNR
Collecte de Bacs	+2 € HT / bac collecté
Traitement Déchets	Montant HT à la tonne
Gravats	32.00 € ou 49.00 € Tonne selon l'exutoire
Cartons	44.00 € Tonne
Bois A	70.00 € Tonne
Végétaux	95.00 € Tonne
Bois B	115.00 € Tonne
DAE recyclables	255.00 € Tonne
5 Flux	255.00 € Tonne
Dechets de chantiers	255.00 € Tonne
DIB, encombrants	255.00 € Tonne
Déchets Spéciaux	Révision tarifaire
Déchets Dangereux	+ 5 %

Centre/Etablissement

NICOLLIN BERRE L'ETANG
1974 Avenue Henri WALLON
13130 BERRE L'ETANG
☎ 04.90.50.74.99
☎ 04.90.45.67.81
Siret : 775 644 149 00442

Siège Social et Administratif

37-39, Rue Carnot
B.P. 106
69192 St Fons Cedex
☎ 04.72.89.05.60
☎ 04.78.70.49.59
SAS au capital de 225 000 €
RC Lyon B 775 644 149



NICOLLIN SAS

Le tri à la source et le recyclage garantissent plus que jamais la maîtrise des coûts et l'amélioration des performances environnementales.

A ce titre, nos équipes sont à votre disposition pour vous rencontrer afin d'étudier l'extension du tri à la source et d'optimiser la collecte de vos déchets et vous apporter tous les compléments d'information dont vous auriez besoin.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Chers Clients, Chers Partenaires, nos plus sincères salutations.

Alexandre Jover
Responsable d'Exploitation

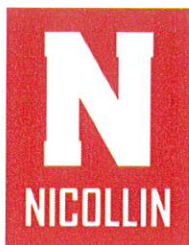
Gérald PASCAL & Louis VALIBOUZE
Directeurs d'exploitation

Centre/Etablissement

NICOLLIN BERRE L'ETANG
1974 Avenue Henri WALLON
13130 BERRE L'ETANG
☎ 04.90.50.74.99
☎ 04.90.45.67.81
Siret : 775 644 149 00442

Siège Social et Administratif

37-39, Rue Carnot
B.P. 106
69192 St Fons Cedex
☎ 04.72.89.05.60
☎ 04.78.70.49.59
SAS au capital de 225 000 €
RC Lyon B 775 644 149



NICOLLIN SAS

Dans cette période d'augmentation programmée des prix de traitements des déchets et des taxes (TGAP), le tri à la source et le recyclage garantissent plus que jamais le maintien des coûts et l'amélioration des performances environnementales.

A ce titre, nos équipes sont à votre disposition pour vous rencontrer afin d'étudier l'extension du tri à la source et d'optimiser la collecte de vos déchets et vous apporter tous les compléments d'information dont vous auriez besoin.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Chers Clients, Chers Partenaires, nos plus sincères salutations.

Alexandre Jover
Attaché commercial

Eric Boyer
Directeur Général Adjoint

Centre/Etablissement

NICOLLIN BERRE L'ETANG
1974 Avenue Henri WALLON
13130 BERRE L'ETANG
☎ 04.90.50.74.99
☎ 04.90.45.67.81
Siret : 775 644 149 00442

Siège Social et Administratif

37-39, Rue Carnot
B.P. 106
69192 St Fons Cedex
☎ 04.72.89.05.60
☎ 04.78.70.49.59
SAS au capital de 225 000 €
RC Lyon B 775 644 149

